

# RIEN NE VA PLUS

## pour la Commission des jeux

► Une note interne révèle : *"Plusieurs missions ne sont plus remplies."*  
 29 salles de jeux contrôlées sur 176, 32 agences de paris sur 697, 77 cafés à bingos sur 8.000 : avec 32 collaborateurs sur 61 promis

► Sur 8.000 cafés avec appareils à bingos recensés en Belgique, la Commission des Jeux a pu en contrôler 77 l'an passé. Sur 176 salles de jeux, 29. Sur 697 agences de paris, 32, selon des chiffres que la DH a pu se procurer.

En cause, le manque de personnel et un équipement informatique insuffisant. Dans le secteur du jeu d'argent qui explose, les effectifs de la Commission des Jeux n'ont pas été augmentés depuis dix ans. Les plans étaient en 2014 de les porter à 61 collaborateurs. Ils sont 32.

*"La situation n'est plus tenable", entend-on au Cantersteen. "La Commission des Jeux de Hasard va droit dans le mur. Son crédit est mis en péril par le manque de moyens administratifs, de moyens de contrôles, de moyens informatiques et de moyens techniques (métrologiques)."*

Une note interne ne le dit pas autrement : *"La Commission ne remplit plus plusieurs de ses obligations légales."*

En créant la Commission des Jeux, le législateur a visé en priorité la protection du consommateur. En moyenne 40 joueurs fortement dépendants demandent chaque jour leur exclusion volontaire. Leurs dossiers et tout ce qui s'y attache ne sont plus traités que par un

employé, qui ne suffit plus à la tâche. Le personnel de casino, des agences de paris et celui des salles de jeux quotidiennes doit être titulaire d'une licence spécifique après screening

Secteur hautement sensible pourtant : 77 des 8.000 cafés à bingos ont pu être contrôlés. Nécessaire avec l'apparition de fausses librairies, le contrôle des librairies (presse quotidienne) pose aussi problème. Le client ne peut jouer plus de 200 euros par jour et les produits de librairie doivent présenter 50 % au moins du chiffre d'affaires. Qui contrôle ? Pas la Commission des Jeux en tout cas qui a pu contrôler 29 librairies l'an passé, sur 2271. En 2011, la Commission des Jeux comptait 41 collaborateurs. En 2014, les plans prévoyaient 61. En 2015, la Commission apprenait que les nouveaux recrutements seraient "limités au strict minimum" : 52 au lieu de 61. Où sont-ils restés ? Au 17 août 2017, la Commission compte 32 agents, 9 de moins qu'il y a six ans.

Avec une police des jeux réduite à deux policiers plus un équivalent temps plein, 665 agences de paris qui auraient dû être contrôlées au moins une fois l'an passé, ne l'ont pas été. Pour la Commission, "le contrôle effectif des agences de paris n'est donc plus assuré".

Alors qu'un contrôle annuel des 176 salles de machines à sous est souhaité, 147, ou 85 %, ne l'ont pas été en 2016. En l'état, ce contrôle des salles de jeux est qualifié de "superficiel".

**LA COMMISSION** estime qu'elle ne remplit pas davantage ses obligations légales de contrôle du secteur en ce qui concerne les organisateurs de paris.

Tous ne demandent qu'une chose : *"Des engagements pour remplir les missions légales de la Commission des Jeux."*

Quant aux équipements informatiques dont elle dispose, ceux-ci ne sont pas du dernier cri, mais de bonnes perspectives d'amélioration existent.

À la tête de la Commission des Jeux de Hasard, le président Marique, s'est refusé à tout commentaire.

Quant aux chiffres avancés par la DH, Etienne Marique ne les a pas démentis.

**Gilbert Dupont**